



NADIA HILOU

Ancienne membre du parlement israélien

Israël

Les femmes et les droits humains au Moyen-orient : une zone de conflits

C'est un honneur pour moi de participer à cette conférence sur un sujet aussi important que "La femme et les droits humains au Moyen-orient". Je suis très honorée de faire partie de ce groupe de femmes illustres.

Je pense que cette conférence a une grande importance car elle met en évidence le thème du genre et des droits humains au Moyen-orient. Nous abordons donc la question de la condition de la femme tant dans la société civile que dans le cadre politique. Nous parlons d'égalité des chances.

Au cours de cette présentation, j'exposerai mon avis personnel sur la situation de la femme et les droits en général. Je vous ferai également part de mon point de vue en tant que citoyenne d'Israël, dans la mesure où ces thèmes sont présents dans l'Etat d'Israël. J'aimerais aussi cadrer mon point de vue en accord avec l'importance d'Israël comme acteur éminent au Moyen-orient. Et j'aimerais souligner que les paroles que je vais prononcer, sont le résultat de mon expérience personnelle et de ma participation à la vie civile et politique.

Je fus élue au dix-septième parlement constitué en Israël (la Knesset), sur les listes du Parti travailliste sans avoir à rivaliser pour le poste que le parti avait réservé à un arabe. Je remplis mes fonctions de membre de la Knesset pendant 3 ans, et je fus la seule femme arabe sur 120 députés et 17 femmes juives composant 14% du parlement.

Le fait d'être élue sur la liste nationale d'égal à égal, dans les mêmes conditions que tous les autres candidats, fut très important pour ma carrière. A mon avis, c'était un élément de base d'égalité. Mais je souhaitais bien sûr que le processus de mon élection traduise ma confiance et mon engagement en faveur de l'égalité des femmes et les droits civils.

Je croyais que si j'étais élue par tous, arabes et juifs, hommes et femmes, je disposerais d'une base solide de légitimité pour pouvoir défendre ma position sur tous les thèmes me passionnant. Je considérais donc mon processus d'élection comme une expression de mes croyances, comme un possible modèle pour tous.

Quand on parle de droits et de renforcement de pouvoir de la femme, on parle tout d'abord de droits civils. Il existe la croyance selon laquelle l'égalité des sexes est un problème inhérent aux femmes. L'égalité de la femme n'est pas une question ou un problème uniquement réservé aux femmes, il s'agit d'un phénomène social exigeant la participation et la collaboration commune des hommes et des femmes. Le premier pas pour le renforcement de pouvoir de la femme requiert un processus d'observation intégral et social. Les femmes font partie de la société, donc la discrimination envers les femmes porte avant tout atteinte à toute la société. L'intégration de la femme à la vie politique et civique devrait bénéficier à toute la société et favoriser le progrès. L'éducation et les valeurs morales, l'éducation pour l'égalité des sexes, l'éducation à la tolérance et à l'acceptation de l'autre comme un égal devraient être considérées comme un impératif prioritaire.

J'aimerais profiter de l'occasion pour analyser quelques points concernant le Moyen-Orient. Il est bien connu que cette région se trouve dans un état de conflit très grave et qu'il est encore plus loin d'être résolu que dans les années 90. Dans la plupart des pays du Moyen-Orient, la démocratie est plutôt un rêve qu'une réalité, ce qui implique donc beaucoup de mécontentement social.

Je crois sincèrement que si les femmes du Moyen-Orient occupaient des postes de pouvoir dans leurs pays respectifs, le processus de paix et les politiques internes relatives aux affaires sociales avanceraient plus rapidement. Comme je viens de le souligner, le problème est donc qu'il y a peu de femmes au Moyen-Orient occupant des postes importants et que, malheureusement, les femmes font encore l'objet de discrimination dans une grande partie du monde.

Bien que la situation de la femme ait fait de grands progrès à de nombreux de niveaux, dans la plupart des pays la présence de celle-ci dans la politique en général et, plus encore, au parlement, est très inférieure au taux proportionnel de la population. Ce qui est également valable pour Israël. Les femmes ont une capacité limitée d'influence sur l'agenda public, et très peu de représentation en politique en général et au gouvernement en particulier.

Quand on parle de la femme en Israël, il me semble important d'attirer l'attention sur les femmes arabes. Celles-ci ont leurs propres caractéristiques étant donné qu'elles sont victimes d'une double discrimination: en tant que femmes et que faisant partie de la minorité arabe.

Il existe une légère augmentation du nombre de représentantes féminines au parlement israélien actuel. 17,5% des membres de la Knesset sont des femmes, pourcentage inférieur à celui des femmes dans les parlements des pays scandinaves et de l'Europe du nord et de l'ouest.

Contrairement à d'autres pays, il n'existe pas en Israël de législation attribuant des quotas de représentation féminine dans le système politique. Dans le passé, quelques propositions législatives à ce sujet ont été faites, mais aucune n'a été adoptée. Quand j'étais membre de la Knesset, j'ai proposé un projet de loi sur la parité au sein des conseils municipaux locaux, prévoyant au moins un tiers de représentation féminine. Bien que malheureusement ce projet n'aboutisse pas, il servit pour que quelques partis

décident d'implémenter un quota de femmes dans leurs propres organes de parti. Par exemple, le Parti travailliste a fixé à 30% le taux de représentation féminine.

Si l'on compare les chiffres de femmes au parlement israélien avec ceux des femmes du reste des parlements du monde entier, parmi 150 pays classés, Israël occupe depuis mars 2009 la 69^e. place.

J'aimerais vous présenter quelques exemples de représentation féminine dans d'autres parlements:

L'Espagne occupe la 10^e. place. Suite aux élections de mars 2009, sur 350 sièges composant la Chambre des Députés, il y a 127 femmes représentant 36%. Au Sénat, il y a 79 femmes sur 263 sièges qui représentent 30%.

En Jordanie, au cours des élections de novembre 2007, sept femmes sont élues sur 110 sièges à pourvoir, soit 6,4%. La Jordanie occupe la 118^e. place du classement mondial.

L'Egypte occupe la 131^e. place. A l'occasion des élections de novembre 2005, huit femmes sont élues sur 442 sièges, soit 1,8%. Aux élections de juin 2007, le nombre de femmes élues à la Chambre basse du parlement est de 18 sur 264 sièges, soit 6,8%.

La faible représentation féminine au sein du système politique peut être due à plusieurs raisons. L'une d'entre elles peut être le système d'élections existant dans le pays. Un autre facteur est la culture politique de la société ainsi que le niveau de conservatisme, ou l'ouverture vers une intégration de la femme à la politique et à l'exercice de postes de pouvoir par celle-ci.

Au cours des vingt dernières années, de nombreux pays et partis politiques sont arrivés à la conclusion que différentes mesures doivent être prises afin de garantir un plus grand taux de représentation des femmes dans les institutions politiques, ce qui peut être obtenu en établissant un quota minimum. Ce quota peut être utilisé comme une proportion de sièges réservés aux femmes au sein du parlement afin de garantir une représentation adéquate.

Cette méthode est devenue très populaire, surtout dans les années 90. A l'heure actuelle, plus de 30 pays ont fixé par voie législative un quota de représentation féminine pour leurs élections nationales.

En utilisant le système de quota, la responsabilité passe souvent des femmes aux organes de décision du processus électoral. Il convient de souligner que la solution au problème de la faible représentation est polémique. Il a été démontré que le système de quota minimum dédit le droit d'égalité des chances, car les femmes auraient priorité sur les hommes. Cet argument dérive sur une discussion bien plus profonde qui affirme que cette méthode promeut l'élection de candidats en fonction de leur sexe au lieu de le faire en fonction de leurs qualifications, leurs mérites et capacités.

Un autre argument soutient que cette méthode amène très souvent les femmes à rivaliser pour des places réservées au lieu de coopérer entre elles. L'élection moyennant la discrimination positive pourrait aussi démeriter la valeur des femmes élues. Il faut donc

être très prudent car on pourrait l'interpréter comme une confirmation de que l'espace est occupé par imposition et non pas propres mérites.

Personnellement, et malgré tous ces arguments, j'appuie cette méthode, et tout spécialement dans les pays du Moyen-Orient. Je crois aussi en l'utilisation de ce système en Israël, car ce principe d'égalité de représentation n'a été atteint dans aucun domaine.

Le processus d'éducation pour l'égalité des sexes est long et requiert des changements draconiens d'attitudes et de points de vue de la société. C'est donc pour cela que je crois en un système de quota.

Il existe un véritable besoin de légiférer et d'introduire la discrimination positive dans la politique. Celle-ci est destinée à compenser les obstacles empêchant les femmes d'accéder aux noyaux des prises de décision et d'avoir une influence sur la vie civique et politique.

Les femmes ont les mêmes capacités et qualifications politiques que les hommes. Je dirais même que leurs expériences comme femmes sont nécessaires sur la scène politique. Cependant et une fois de plus, la réalité nous montre que le système politique, au plus haut point masculin, dédaigne ces expériences et capacités. Les femmes des partis politiques doivent également faire face à un dilemme: d'une part en ce qui concerne leur identité politique et d'autre part, en ce qui concerne leur engagement avec les positions féministes. Si elles choisissent d'être membres du parti, en suivant sa ligne générale, cela implique souvent qu'elles sont traitées comme une "femme" et finissent par être reléguées dans des rôles féminins traditionnels.

Par expérience, je peux dire en toute certitude que quand une femme est finalement élue, quel que soit le système, elle réalise son travail à un très haut niveau. Pendant mon mandat à la Knesset, je peux vous assurer que les femmes élues ont coopéré, indépendamment de leurs penchants partisans, sur tous les aspects relatifs aux droits de la femme et à l'égalité des sexes. En général, la qualité de leur travail était meilleure que celle de leurs homologues masculins, du fait de leur grand talent et du dur travail réalisé pour atteindre leurs buts.

Je ne dispose pas d'information concrète au sujet de femmes élues membres du parlement d'autres pays du Moyen-Orient, mais j'imagine que la situation doit être très similaire.

Comme je l'ai déjà dit, la représentation de quota de parti en Israël n'a pas été encore adoptée. Plusieurs tentatives ont été menées à bien pour la légiférer, mais sans aucun succès jusqu'à présent.

Il existe actuellement un projet de loi intéressant qui propose des encouragements financiers pour les partis qui compteraient sur au moins 30% de femmes. Autant que je sache, le parti socialiste espagnol, le PSOE, est le seul à avoir fixé un quota de représentation. Son système de quota établit une représentation minimale de 40% pour les hommes et les femmes.

Une loi très spéciale relative au leadership féminin en Israël propose que "les femmes doivent participer aux conversations de paix". Elle a été approuvée en juillet 2007. Elle est spécialement importante pour Israël en particulier et pour le Moyen-Orient en général, étant donné l'état permanent de conflits dans la région. La loi exige un nombre convenable de femmes dans les groupes de négociations. Mais elle devra passer par diverses étapes avant de se matérialiser, voire par l'intervention des tribunaux.

En ce qui concerne le thème des droits de la femme et de l'égalité, il ne faut pas oublier le domaine éducatif. A ce sujet, Israël a obtenu beaucoup de succès dans l'égalité d'accès à l'éducation pour les femmes, et même une meilleure éducation que les hommes. Les statistiques révèlent que plus de la moitié des diplômés d'enseignement supérieur ont été obtenus par des femmes israéliennes. Des efforts sont également entrepris pour introduire des changements dans le système éducatif au niveau de l'égalité des sexes, mais là, le succès est moins évident.

En Israël, il existe un grand nombre de dispositions législatives relatives aux droits de la femme et à l'égalité des chances dans la société civile en général et au lieu de travail en particulier. Comme je l'ai déjà indiqué, pendant la 16^{ème} Knesset, des tentatives d'adopter ces dispositions avaient été entreprises pour une représentation convenable des femmes dans les négociations de paix. Il existe également une autre initiative pour favoriser, au sein des partis politiques, l'augmentation du nombre de femmes sur les listes de la Knesset et pour leur réserver un espace dans les autorités locales. Dans l'avenir, je crois que nous devrions mettre encore plus l'accent sur la définition de ce que nous entendons par «représentation convenable», non seulement en termes numériques, mais aussi en termes de composition de cette représentation.

Je serais personnellement beaucoup plus heureuse si la loi n'avait pas à intervenir, et s'il existait une action positive dans ce domaine. Cependant, étant donné que la ligne de départ n'est pas la même pour les hommes que pour les femmes, la loi doit s'interposer. Le principal problème réside dans le fait qu'il existe une brèche entre ce que dit la loi et son application réelle.

En tant que citoyenne arabe d'Israël, je suis aussi consciente que les femmes arabes en Israël se trouvent dans une position beaucoup plus fragile que celle de leurs sœurs juives. C'est-à-dire qu'il est beaucoup difficile pour nous d'exercer une influence sur les événements qui se déroulent dans notre pays et dans notre région. Nous sommes même en désavantage quand il s'agit d'exercer une influence dans notre propre communauté.

La société arabe en Israël est beaucoup plus occidentalisée que les sociétés arabes du reste du Moyen-Orient. Mais même ainsi, elle reste encore une société traditionnelle et patriarcale.

Je pourrais vous donner beaucoup d'exemples pour l'expliquer, mais le plus choquant et négatif à la fois, réside dans le fait que sur 770 membres des conseils municipaux et locaux arabes en Israël, il y a seulement quelques femmes. Ce qui contraste avec les plus de 200 femmes juives membres des conseils municipaux. Par exemple, je peux vous dire que je suis la seconde femme dans toute l'histoire qui a été élue à la Knesset et que Hussniah Jabbarah qui faisait partie de la 15^{ème} Knesset et moi avons été élues au nom de partis à prédominance juive.

Bien qu'à cet égard on ait fait des progrès, les femmes israéliennes sont encore loin d'atteindre une égalité totale et d'être un groupe critique dans les forums de processus décisionnels.

Le changement souhaité ne va pas se faire du jour au lendemain. Il s'agit d'un processus long et profond de changement des valeurs personnelles et sociales, ainsi que des optiques culturelles.

L'accent doit être mis, d'une part, sur l'éducation dès le plus jeune âge et d'autre part, sur la loi car elles jouent toutes deux un rôle très important. Au sein de la Knesset, j'avais commencé à légiférer pour obtenir un cadre de travail plus adéquat pour les femmes, spécialement pour celles ayant des enfants.

Le niveau d'exécution quant à la situation de la femme en Israël s'améliore peu à peu. La Knesset poursuit l'amélioration de la loi sur les droits de la femme, et je crois que cette évolution représente un progrès pour toute la société. Beaucoup de changements législatifs et de décisions judiciaires ont exercé une influence dans le domaine des droits humains et du renforcement de pouvoir de la femme.

Par exemple:

La loi sur l'égalité des droits de la femme.

La loi sur la retraite au même âge.

La loi sur la prévention en matière de harcèlement sexuel.

Les lois relatives à la représentation équilibrée des femmes dans les fonctions publiques

Bien que toutes ces informations positives représentent un progrès, il est clair qu'il faut agir avec fermeté en partant d'une position forte basée sur la conviction que nous méritons ce qu'il y a de mieux à tous points de vue et en tous lieux. Seules des femmes fortes dans un plus grand nombre possible de postes clé pourront diriger et propager le changement.

J'aimerais penser que les femmes pourront totalement faire partie de la sphère internationale et que leur participation permettra d'éliminer les barrières et de surmonter les obstacles. Cette action peut être une force leader au Moyen-Orient et je crois qu'elle aura un impact positif sur le changement social et politique.

Je vous souhaite une agréable et productive conférence pleine de succès.